

# L'AFD déploie 350 millions d'euros de plus en faveur du développement

Dossier de la rédaction de H2o  
July 2011

Le conseil d'administration de l'AFD - Agence française de développement, a autorisé le financement de 17 projets en faveur du développement pour un montant de 350 millions d'euros en faveur des pays en développement. Plusieurs de ces projets concernent les infrastructures en eau.

**Tchad : aménagement hydro-agricole - Attribution**  
d'une subvention de 5 millions d'euros à la République du Tchad pour un projet d'aménagement hydro-agricole du Bahr Linia. Le secteur rural occupe une place prépondérante dans l'économie du Tchad et emploie la majeure partie de sa population. Le projet consiste à remettre en eau le tronçon amont du Bahr Linia pour permettre un développement des activités maraîchères et arboricoles irriguées sur environ 2 000 hectares. Il traitera de la gestion de l'eau et de l'entretien des ouvrages et organisera une concertation entre les cultivateurs, sédentaires et nomades, et les agriculteurs de la zone irriguée afin de limiter les conflits. Des parcelles de démonstration et des actions de formation pour la mise en œuvre de productions et d'irrigations durables seront également menées. Des boisements et l'enherbement des berges sont prévus afin d'en limiter l'érosion. Le projet permettra de doubler la production agricole de la zone et de renforcer la gouvernance locale. Il contribuera à l'augmentation des revenus de 5 000 personnes (production, commercialisation, transformation).

**Guinée : rizi-pisciculture -**  
Le conseil d'administration a approuvé l'attribution d'une subvention de 3 millions d'euros à la République de Guinée pour un projet de développement de la rizi-pisciculture en Guinée forestière. En Guinée, 40 % des protéines animales consommées proviennent des poissons, dont 20 000 tonnes sont importées chaque année. Par ailleurs, le pays enregistre une forte régression de ses stocks halieutiques. S'agissant du riz, qui constitue la base de l'alimentation des populations, la production ne suffit pas à couvrir les besoins locaux. Le projet, situé dans un environnement rural pauvre et très enclavé, poursuit deux objectifs : la diversification des activités agricoles, pour améliorer le revenu monétaire des populations et l'augmentation de l'offre locale en poisson et en riz dans la région. Dans cinq ans, 1 200 rizi-pisciculteurs devraient exploiter 360 hectares et produire chaque année 300 tonnes de poisson et 900 tonnes de riz. Ce projet se situe dans le prolongement d'une première opération réalisée en Guinée entre 2000 et 2008 sur financement de l'AFD.

**Madagascar : désenclavement et assainissement de quartiers défavorisés à Antananarivo - Attribution**  
d'une subvention de 9 millions d'euros à la République de Madagascar pour le désenclavement et l'assainissement de quartiers défavorisés du Grand Antananarivo. L'agglomération d'Antananarivo doit faire face à une croissance démographique parmi les plus importantes d'Afrique. Au fur et à mesure que les quartiers défavorisés se densifient, les conditions

de vie s'y détermine en raison d'une insuffisance chronique des infrastructures et des équipements. Le projet, avec des actions de désenclavement et d'assainissement, sera mis en œuvre dans plus de 70 quartiers, répartis dans 14 communes de l'agglomération. Il financera la construction de 130 km de ruelles, qui seront équipées de drains permettant l'évacuation des eaux usées et pluviales, et parfois éclairées afin d'améliorer la sécurité. Il prévoit la construction ou la réhabilitation de bornes fontaines, de latrines, de blocs sanitaires, de lavoirs et de bacs à ordures. La phase de travaux permettra de favoriser l'emploi des habitants des quartiers, souvent jeunes et peu qualifiés. Le projet bénéficiera à plus de 600 000 personnes.

Comores : approvisionnement en eau potable de Mohéli - Attribution d'une subvention de 4,2 millions d'euros à la République des Comores pour l'approvisionnement en eau potable de la région de Djandro, sur l'île de Mohéli. Mohéli est la moins développée des trois îles qui composent l'Union des Comores. Avec un taux d'accès en eau par habitant de 0 à 15 litres par jour, Djandro est la région la plus déficitaire en eau de l'île. Des travaux de captage et la réalisation d'adductions et de réseaux de distribution permettront de desservir plusieurs villages. Le projet permettra la satisfaction des besoins en eau des habitants de cette région à l'horizon 2025, ainsi que la mise en place d'un service public complet de l'eau potable, durable et accessible à tous dans un esprit d'équité.

Ghana : réhabilitation d'une centrale hydroélectrique - Attribution d'un prêt de 50 millions d'euros à la République du Ghana pour la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Kpong. Les barrages d'Akosombo (1 020 MW) et de Kpong (152 MW), détenus et exploités par l'entreprise publique Volta River Authority, produisent environ 70 % de l'électricité du Ghana. Ils contribuent à la compétitivité de l'électricité du pays et à le rendre exportateur net d'électricité. Cependant, l'offre d'électricité n'est pas exempte de tensions et une formule d'ajustement tarifaire a été mise en place en mars 2011 pour assurer l'équilibre et la pérennité du système. Le projet permettra principalement de réhabiliter la centrale de Kpong, pour sécuriser la production d'électricité, et de réaliser les études de faisabilité de deux nouveaux barrages, dont les bénéfices seront multiples (électricité, irrigation, régulation des débits, transports). Des compteurs à paiement seront installés et l'entreprise publique sera dotée d'un système de pilotage financier performant.

Maurice : eau et assainissement - Attribution d'un prêt de 62,5 millions d'euros à la République de Maurice pour la construction d'un barrage destiné à l'alimentation en eau au sud de l'île. Le système d'approvisionnement en eau potable de la région sud de Maurice ne parvient pas à répondre à la demande en saison sèche. Ce déficit en eau a un impact négatif sur les activités économiques de cette région, alors que les secteurs touristiques et de l'agro-industrie sont appelés à s'y développer. La construction d'une retenue, d'une capacité de 14,25 millions de m<sup>3</sup>, sur la rivière des Anguilles permettra en outre de mettre fin au problème des eaux de surface des réservoirs des hauts plateaux et d'améliorer les conditions d'approvisionnement en eau dans cette région, qui est la plus densément peuplée de l'île.

AFD - 08-07-2011